

# Minière O3

## *Plan nature 2030 en Abitibi-Témiscamingue*

### ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

#### **Résolution d'engagement de Minière O3 d'agir concrètement dans la préservation de la biodiversité.**

**Considérant** le fait que la COP15 représente un moment unique pour que les gouvernements de tous les niveaux adoptent une réponse ambitieuse pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise de la biodiversité.

**Considérant** qu'il y a urgence d'agir pour freiner la perte de biodiversité, la disparition d'espèces menacées et la destruction d'écosystèmes uniques.

**Considérant** les effets positifs de la nature sur la santé des populations.

**Considérant** les objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois en 2030.

**Considérant** qu'à titre de développeur minier générant des impacts sur l'environnement, Minière O3 s'est engagée dans sa Politique ESG d'intégrer les considérations relatives à la conservation de la biodiversité et à l'aménagement du territoire dans les processus de l'entreprise; et de réhabiliter, dans la mesure du possible, par le biais d'initiatives de réhabilitation progressive, les sites touchés par ses activités afin de rétablir les écosystèmes.

#### **Minière O3 s'engage à :**

- Contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030;
- Travailler en concertation avec les organismes locaux et régionaux afin de préserver la biodiversité et freiner sa dégradation;
- Considérer les éléments du document Plan Nature 2030 du Québec dans l'élaboration des stratégies ou programmes tendant à assurer la conservation de la biodiversité;
- Encourager les pratiques culturelles traditionnelles autochtones de préservation de la biodiversité compatibles avec les impératifs du Plan Nature 2030;
- Encourager les programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la biodiversité;
- Intégrer la préservation de la biodiversité dans le développement de son projet Marban Alliance, notamment les habitats des espèces à situation précaire;

# Minière O3

- Restaurer des écosystèmes dégradés en priorisant les habitats d'espèces indigènes, les milieux humides et riverains ainsi que les espaces naturels à proximité;
- Assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes, dont la salicaire commune (*Lythrum salicaria*) présente sur le site du projet Marban Alliance afin de limiter ou contrer sa progression;
- Partager toute information s'intéressant à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité;
- Proposer et soutenir des initiatives citoyennes favorisant l'accessibilité aux milieux naturels.

Fait à Val-d'Or, le 25 janvier 2024



Pascale Mayrand, gestionnaire environnement